

Annexe à la décision du Ministre d'Etat du 17 mars 2020
portant réglementation temporaire des déplacements en vue de lutter
contre la propagation du virus Covid-19.

Modèle de justificatif de déplacement professionnel

(à remplir par l'employeur)

En application de la décision du 17 mars 2020 relative à la réglementation temporaire des déplacements en vue de lutter contre la propagation du virus Covid-19,

Je soussigné(e),

Fonction :

Entreprise :

certifie que les déplacements de la personne ci-après, entre son domicile et son lieu d'activité professionnelle, ne peuvent être différés ou sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse du domicile :
Nature de l'activité professionnelle :
Lieu d'exercice de l'activité professionnelle :
Trajet de déplacement :
Moyen de déplacement :

(Nom et cachet de l'employeur)

Fait à, le